

Réf: Dossier N° 008014

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OPTIC STE. BERNADETTE » en abrégé « O.S.B »

Siège social Abidjan, Koumassi, REMBLAIS,lot 435,ilot 38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/04/2021 , et enregistrés au CEPICI le 30/04/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPTIC STE. BERNADETTE » en abrégé

« O.S.B »

Objet : LUNETTERIE ET ACCESSOIRES OPTIQUE EXAMEN VISUEL CONSEIL VISUEL DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, REMBLAIS,lot 435,ilot 38

Gérant : M KOUADIO YAO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02136 du 17/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13430/GTCA/RC/2021 du 17/06/2021

